

Loi 101, hip hop et culture

Le hip hop est bien plus que cette musique rythmée qu'écourent des jeunes habillés de vêtements quatre fois trop grands pour eux. Pour **Mela Sarkar**, professeure au Département d'éducation de l'Université McGill, il s'agit d'une nouvelle culture multiethnique et multilingue qui annonce le Québec de demain.

C'est son fils qui, il y a quelques années, a mis cette amatrice de musique classique sur la piste du hip hop. « Il m'a fait écouter un extrait du rappeur Sans Pression, un artiste né aux États-Unis de parents congolais, mais qui a été élevé au Québec. Dans *Étage souterrain*, il chante "tout moun qui talk trash/kiss mon black ass du Nord". » C'est-à-dire, approximativement, « tous ceux qui jouent avec le langage, vous pouvez baiser mon cul noir du Nord ».

Ce qui renverse Mela Sarkar est que Sans Pression intègre dans une syntaxe francophone des mots français, anglais et créoles ! Pour elle, le verdict est clair : grâce au hip hop, qu'elle voit comme une nouvelle forme d'expression, les jeunes Québécois créent une langue et une culture bien à eux.

L'apparition de ce « nouveau langage » a été rendue possible grâce au projet de loi 101, croit Mela Sarkar, qui est à la fois sociolinguiste et spécialisée en linguistique appliquée. « Historiquement, les immigrants envoyaient leurs enfants à l'école anglophone. Mais en 1977, l'adoption du projet de loi 101 a obligé ces élèves à aller à l'école franco-



PHOTO : MARTIN BENOIT

Le hip hop a façonné une identité multiethnique, multilingue, mais encore toute québécoise.
Jeune rappeur : Maxime Favreau

phone, ce qui a rassemblé des jeunes qui, sinon, n'auraient probablement jamais socialisé ensemble », dit-elle. Réunir sous un seul toit ces petits venus des quatre coins de la planète a eu des conséquences très concrètes. En clair, les jeunes ont mis leurs ressources linguistiques en commun pour forger une langue commune. Et celle-ci ne respecte pas les règles du dictionnaire ni celles de l'école.

On entend déjà les puristes dénoncer ce « patois » d'une qualité grammaticale et orthographique douteuse. C'est une erreur, croit Mela Sarkar, qui s'intéresse notamment à l'évolution des langues en fonction de notre vie en société. Et ce, pour deux raisons. « D'une part, on ne peut empêcher les langues d'évoluer. D'autre part, il y a une tradition de mélange des langues au Québec »,

note-t-elle. L'illustre Michel Tremblay est bien connu pour avoir écrit des romans et pièces de théâtre qui puisaient dans le joul tandis que Robert Charlebois est célèbre, ici et ailleurs, pour sa maîtrise du « parler québécois ».

Comme le joul, le hip hop est toutefois bien plus qu'une série de mots. C'est aussi un regard sur le monde. En effet, on attribue souvent aux rappeurs une mentalité de gangsters. Or, beaucoup d'entre eux sont critiques envers les puissants et dénoncent ouvertement la discrimination raciale, la pauvreté ou la violence. « Les jeunes qui écoutent cette musique depuis l'adolescence ont aujourd'hui de 20 à 30 ans : est-ce que le hip hop a influencé leur identité et, si oui, comment ? », demande M^{me} Sarkar. Elle leur pose justement la question cet hiver,

grâce au soutien du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FORSC). Les réponses seront d'autant plus intéressantes que ces jeunes dirigeront le Québec de demain.

Même si ce ne sont pas tous les Québécois de moins de 30 ans qui se passionnent pour cette musique, Mela Sarkar croit que ces rimes qui battent la mesure en français ou en créole ont déjà transformé le Québec. Pour elle, les jeunes s'identifient davantage à un Québec multiethnique et multilingue, ils ont un œil sur l'international, tout en restant très Québécois. Puisque les artistes hip hop restent traditionnellement très attachés à leur environnement immédiat. Un peu comme Michel Tremblay ou Robert Charlebois...

ANICK PERREAULT-LABELLE

Les muscles se rencontrent

Lequel de nos ancêtres a été le premier à se relever et à marcher sur deux pieds ?

Les anthropologues ne le savent pas encore avec certitude. Ils ont longtemps cru que cet honneur revenait à *Australopithecus afarensis*, un hominidé court sur pattes et assez poilu qui a vécu sur la Terre il y a de 3,8 à 3 millions d'années. « Mais d'autres affirment qu'un de ses descendants probables, *Homo habilis*, vivait au moins partiellement dans les arbres », explique **Michelle Drapeau**, professeure adjointe au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

Pour éclaircir cette question, la jeune chercheuse observe les insertions musculaires, un bout de puzzle délaissé jusqu'à maintenant. Les insertions musculaires sont les marques que les muscles, à force de se contracter et de se détendre, laissent sur les os au fil des années. Certaines sont des creux légèrement rugueux au toucher tandis que d'autres constituent de petites excroissances qui prennent la forme d'une bosse. Pour augmenter ses chances de voir des « empreintes de muscles », Michelle Drapeau a choisi ceux qui « abîment » particulièrement le squelette, c'est-à-dire qui sont attachés à une articulation importante, comme le coude, l'épaule ou le genou.

« On ne sait pas si des insertions de type différent sont dues à des activités distinctes, dit-elle, mais certains estiment que les marques rugueuses viennent de mouvements réguliers mais peu intenses,

comme marcher, tandis que les excroissances, ou exostoses, seraient le résultat d'actions inhabituelles mais violentes

supérieures et inférieures plus semblables que ceux des humains. « Contrairement à leurs cousins arboricoles, les

humains sont aussi habituellement droitiers ou gauchers : les os de leurs côtés gauche et droit devraient donc être plus différents que ceux des chimpanzés et des gorilles », explique cette scientifique soutenue par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. Et l'ancêtre vieux de 3,8 à 3 millions d'années, là-dedans ?

S'il y a bien des différences entre les insertions des grands singes et celles des humains, on pourra les comparer à celles d'*A. afarensis* pour déterminer s'il était complètement bipède ou montait aux arbres de façon assez régulière. Les analyses de M^{me} Drapeau sur les insertions humaines confirment une certaine asymétrie gauche-droite. Les deux membres du haut, lorsqu'ils sont différents, se distinguent plus souvent par leur niveau de rugosité que leur quantité d'exostoses. C'est le contraire pour les membres du bas, où l'on trouve d'ailleurs plus d'excroissances.

Les analyses sur les données animales suivent leur cours. Les résultats préliminaires montrent toutefois que les insertions musculaires sont plus semblables qu'on aurait pu s'y attendre entre les humains et nos cousins plus poilus. « C'est une énigme pour moi, puisque nous sommes bipèdes et que eux sont arboricoles », note l'anthropologue. En attendant, la question de la bipédie d'*A. afarensis*, elle, demeure. Tout autant que celle d'*Homo habilis*!

ANICK PERREAULT-LABELLE



Asymétrie droite-gauche de la morphologie d'une insertion musculaire, celle du muscle biceps brachial sur le cubitus, un des deux os de l'avant-bras. Les insertions musculaires sont les marques que les muscles, à force de se contracter et de se détendre, laissent sur les os au fil des années.

tes, comme donner un coup de pied dans un ballon quand on ne fait jamais de sport. »

L'anthropologue fait siennes ces hypothèses. Pour les vérifier, elle a comparé les insertions créées par la même quinzaine de muscles chez des humains et des grands singes. En effet, les chimpanzés, les gorilles et les orangs-outans se déplacent autant avec leurs bras que leurs jambes tandis que les hommes et les femmes, eux, se servent de leurs mains pour une foule d'activités, mais utilisent leurs pieds quasiment uniquement pour la marche. Les grands singes devraient donc avoir des mem-



Australopithecus afarensis.

PHOTO : MICHELLE DRAPEAU

PHOTO : CHEROKEE HIGH SCHOOL (NEW JERSEY)